

Données clés

relatives à la procédure d'audition concernant l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de Employée de commerce CFC/ employé de commerce CFC et le plan de formation

Délai: 20 avril 2021

N° de la profession: 68800	Titre protégé: Employée de commerce CFC/Employé de commerce CFC	
N° d'Orientation: numéros attribués ultérieurement	Les branches de formation et d'examens commerciales sont énumérées à l'annexe 1 de l'ordonnance.	
Domaine spécifique:	Les domaines à choix et les options sont réglés aux articles 5 et 6.	
Champ professionnel: <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Le cas échéant, quelles professions ont déjà été regroupées ? --	
Durée de la formation:	Nouveau: <input type="checkbox"/> 2 ans <input checked="" type="checkbox"/> 3 ans <input type="checkbox"/> 4 ans	Jusqu'à présent: <input type="checkbox"/> 2 ans <input checked="" type="checkbox"/> 3 ans <input type="checkbox"/> 4 ans
Profession à abroger:	N° de la profession: 68500, 68600	Profession: Employé/e de commerce CFC
Statistiques relatives au nombre de contrats d'apprentissage:	Année: 2019	Nombre total: 39'404

Profil de la profession

Les employés de commerce de niveau CFC maîtrisent notamment les activités suivantes et se distinguent par les connaissances, les aptitudes et les comportements ci-après:

- ils sont des collaborateurs centrés sur les prestations de services dans des processus de gestion d'entreprise, travaillent dans des structures d'activité et d'organisation dynamiques et interagissent dans un environnement de travail interconnecté en utilisant des technologies numériques;
- leur champ d'activité s'étend de la gestion des relations avec les clients et les fournisseurs à l'exécution de tâches spécifiques à leur branche, en passant par la coordination de processus de travail au sein de l'entreprise;
- ils possèdent des compétences opérationnelles communes, mais les priorités diffèrent selon la branche dans laquelle ils exercent leur activité, la stratégie de l'entreprise et leurs aptitudes personnelles;
- l'orientation client, le travail autonome et réfléchi ainsi que la disposition à apprendre tout au long de la vie caractérisent leur attitude.

AFP: Oui / Non | Si non: A été clarifié / Aucun besoin / A voir ultérieurement

Remarques: La profession d'employé/e de bureau AFP est révisée en parallèle et entrera en vigueur au 1.1.2022 également.

Organes(e) responsable(s)

Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales CSBFC
 Schwanengasse 9
 3011 Bern
 Tél.: +41 31 381 56 86
 E-Mail: mail@skkab.ch

Formation à la pratique professionnelle

Durée moyenne sur toute la durée de la formation professionnelle initiale:	3 - 4 jours par semaine
--	-------------------------

Formation scolaire

Nombre de leçons:	Nouveau:	Jusqu'à présent:
Connaissances professionnelles:	1600	1600
Culture générale:	intégrée	intégrée
Sport:	<u>200</u>	<u>200</u>
Total:	<u>1800</u>	<u>1800</u>
Modèle standard:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Modèle dégressif:	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Modèle progressif:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enseignement par blocs:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CPI:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remarques: --		

Cours interentreprises

Nombre de jours:	Nouveau: 8 - 16	Jusqu'à présent: 8 - 16
Remarques: La durée des cours interentreprises varie selon la branche de formation et d'examens et est réglée dans l'annexe 2 de l'ordonnance.		

Procédure de qualification

Domaines de qualification:	Nouveau:	Jusqu'à présent:
Examen partiel:	<input type="checkbox"/> Oui / <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non
Travail pratique:	50 minutes <input type="checkbox"/> TPI / <input type="checkbox"/> TPP	150 minutes <input type="checkbox"/> TPI / <input type="checkbox"/> TPP
Connaissances professionnelles:	285 minutes <input checked="" type="checkbox"/> Oral / <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit	490 - 610 minutes (Profil B) 540 - 720 minutes (Profil E) <input checked="" type="checkbox"/> Oral / <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit
Remarques: L'enseignement et l'évaluation de la culture générale sont intégrés dans les connaissances professionnelles, y.c. le travail d'approfondissement.		

Note d'expérience

	Nouveau:	Jusqu'à présent:
Pratique professionnelle:	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Connaissances professionnelles:	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Cours interentreprises:	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> (variable selon les branches de formation et d'examens)
Remarques: --		

Autres remarques

Concernant les langues étrangères (article 4), l'ordonnance est mise en audition avec une variante. Voir à ce sujet le document explicatif séparé.

Personne de contact au SEFRI

Michel Fior, tél. 058 464 91 90, courriel: michel.fior@sbfi.admin.ch